

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU
COMITE REGIONAL AERONAUTIQUE OCCITANIE
DU 04 JUIN 2022 À CASTELNAUDARY**

Présents: JF BABI, X BERTAUD, F BRUS, C CALONNE, D GAZEAU,
JR GIMENEZ, L LABASTE, F LAGARDE, P SARTRE.

Excusés: E DELGA, C TOUZET, I NESPOULOUS, J SZPIK, P ALAMY, D VACHER.

Ordre du jour:

- 1/ Bilan des actions du début d'année
Actions BIA
Salon sport
- 2/ Bilan sécurité (D Gazeau)
Bilan REX au niveau régional (D Gazeau)
Planning réunions sécurité (D Gazeau)
Planning de formation des CPS
- 3/ Bilan financier (JR Gimenez)
Bilan au 31 mai
Versement de l'aide exceptionnelle aux clubs
- 4/ Changement de trésorier
- 5/ Bilan demandes de subventions (P Alamy)
- 6/ Lancement des concours BIA et Z'Elles d'Occitanie
- 7/ Bilan utilisation du simulateur (P Sartre, F Brus, L Labaste)
- 8/ Evénements à venir
Arrivée TAJP Tarbes du 29 au 31 juillet
Championnats du monde PP Albi du 15 au 27 août
- 9/ Aérobiodiversité
- 10/ Bilan ETR
Rallye de précision
Mise en garde et détection voltige
- 11/ Questions diverses.

Président

François LAGARDE

Méyabat

65170 ARAGNOUET

Tél : 06.61.62.24.69

president@cra-occitanie.fr

Secrétaire

Lionel LABASTE

Tel: 06.71.85.86.19

secretaire@cra-occitanie.fr

Trésorier

Jean Ramon GIMENEZ

Tel: 06.08.64.67.14

tresorier@cra-occitanie.fr

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA
: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social :

34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538

Courrier: Méyabat - 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE

BIC : SOGEFRPP

François LAGARDE ouvre la séance à 09H30 et aborde les points à l'ordre du jour:

1/ Bilan des actions du début d'année

Actions BIA et Z'Elles d'Occitanie

L Labaste indique que le concours BIA sera ouvert dès la parution des résultats. Le concours Z'elles sera lancé dans quelques jours, avec délibération au 31/08/2022 et réalisation des vols (500€) jusqu'au 31/12/2022.

Salon sport Toulouse

Pour exposer lors des foires, salons ou évènements, F Brus demande l'achat:

- de kakémonos pour revoir l'affichage actuel qui est obsolète,
- d'un panneau parapluie
confection de panneaux bleus pour exposer lors de foires ou salons.

Chaque club a pu amener sa documentation.

Endroit idéal pour rencontrer les institutionnels, à poursuivre dans les conditions de gratuité qui sont offertes aux ligues.

Mission Pilotage

Bons retours du week-end Mission Pilotage du musée Aéroscopia. Le CRA a prévu de s'impliquer dans une participation régulière lors de cette manifestation.

2/ Bilan sécurité (D Gazeau)

Bilan REX au niveau régional (D Gazeau)

Beaucoup d'incidents suite manque d'heures de vol après COVID.

Attention aux renouvellements à répétition.

D Gazeau indique que les REX ne sont pas portés à sa connaissance.

Suite intervention X Bertaud, précision apportée que le REX doit être rédigé et que le CRESAG vient après.

Planning réunions sécurité / formation CPS (D Gazeau)

2 réunions "sécurité" sont programmées le samedi 17 septembre à Toulouse (ENAC) et le samedi 01 octobre à Montpellier.

Ces réunions auront pour thème la sécurité et une partie de la journée sera consacrée à la formation des CPS dont il apparaît que le besoin est grand.

F LAGARDE indique qu'un séminaire FI organisé par la FFA se déroulera à l'ENAC Toulouse le samedi 26 novembre réunissant les FI du sud de la France.

3/ Bilan financier (JR Gimenez)

Bilan au 31 mai

Comptabilité au 03/06/2022					
DEPENSES	Prévis.	Réalisé	RECETTES	Prévis.	Réalisé
	<i>Prévisionnel</i>			<i>Prévisionnel</i>	
Fonctionnement	7 000,00	3 696,89	Cotisations AC	11 375,00	6 825,00
Communication/ manifestations	6 000,00	230,00	Licences	30 000,00	5 000,00
Repas AG	1 500,00	791,50	Subvention FFA aide dev. Du Sports	500,00	
Handicapés	1 000,00	258,48	Repas AG	1 300,00	
Formation CPS	2 000,00		ANS CRA 11	12 000,00	
Session clubs (visites clubs)	3 500,00	101,15	Intérêts placements	500,00	
Détection voltige (60 pilotes)	6 000,00				
Formation dirigeants	1 000,00		Subvention FFA déplacements FE	400,00	
50 jeunes lic. MEG (2 ans)	5 000,00	100,00	FFA Séminaire		
Matériel Sécur.Formation (Télé, camera etc)	5 000,00	80,00			
Bio diversité	2 000,00		Conseil Régional :	12 000,00	
Organisation ETR	2 000,00		Projet associati		
Représentation aux Championnats	3 000,00				
Cotisations FFA	11 375,00	11 375,00			
Cotisations CROS	300,00	325,00			
Subv.400 jeunes BIA (30€/pilote)	12 000,00		Reprise provisions	33 000,00	
Passeports BIA (20 de 3H)	7 200,00	1 440,00	Reprise provisions	36 600,00	
Vois Sécurité (50 €/pilote) 15 %	6 200,00	100,00			
Z'elles d'Occitanie (500€/pilote) 10	5 000,00	1 000,00			
Accompagnement formation :					
Frais déplacements FE	2 000,00	738,36			
Tour aérien (vol sélection)	1 500,00				
recyclage FI (130,00€/FI)	1 500,00	360,00			
Subventions voltige MPV	3 000,00				
Subventions voltige herault	3 000,00				
Rallye aérien pilotage précision ANR	3 000,00				
Projet associati	36 600,00	1 200,00			
TOTAL	137 675,00	21 796,38	TOTAL	137 675,00	11 825,00
				0,00	Solde -9971,38

Tous les clubs ne sont pas à jour de la cotisation FFA 2022. Une relance va être effectuée par le trésorier.

Versement de l'aide exceptionnelle aux clubs

2 demandes à ce jour.

Une relance sera effectuée avec document en pièce jointe.

Il est rappelé que pour prétendre à cette prime exceptionnelle de 600€ votée lors de la dernière AG, le club doit:

- avoir renseigné le CR AERAL dans SMILE AEROCLUB,
- s'être acquitté de la cotisation FFA 2022 perçue par le CRA,
- effectuer la demande sur le document diffusé par le CRA.

Une interrogation concernant SMILE AEROCLUB et METEOR est levée, F Lagarde expliquant qu'il revient aux clubs, dans SMILE AEROCLUBS, de saisir leurs identifiants METEOR (fournis par la DSAC), ce qui, une fois cette saisie effectuée, leur donne la possibilité d'envoyer à la DSAC IR via METEOR les modifications de déclaration DTO ou le BAI.

Le trésorier ayant été sollicité par un des jeunes sélectionnés au TAJP, le CD examine les modalités de l'aide de 1500€ votée au budget prévisionnel 2022 pour le vol de sélection. 7 pilotes ont été pré-sélectionnés ce qui représente une aide de 215€ par pilote.

Résultats de la sélection: 3 sélectionnés plus 1 remplaçant sont retenus pour le TAJP.

F Brus réitère sa demande d'une aide de 1500€ pour aider le club de

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA
: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social : Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE
34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538
Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET BIC : SOGEFRPP

Castelsarrasin car les finances sont au plus bas.
Une demande sera envoyée au CD pour analyse.

5/ Bilan demandes de subventions (P Alamy)

Lecture faite par F Lagarde : une demande de 13650€ a été déposée auprès de l'ANS pour l'année 2022:

- BIA et passeports BIA: 6500€,
- formation des pilotes (Vols de mise en garde): 3000€
- Z'Elles d'Occitanie: 2000€,
- Biodiversité: 650€,
- Découverte de la voltige: 1500€ (Report de 2021)

Bilan de l'année 2021 effectué au préalable.

Notification d'une aide de 2250€ en investissement et d'une aide de 7750€ en aide de fonctionnement de la région Occitanie.

6/ Lancement des concours BIA et Z'Elles d'Occitanie

Diffusion sera faite à tous les clubs et licenciés concernées (élèves reçus au BIA et titulaires LJA et féminines qui remplissent les critères) par la FFA et sur SMILE TV CRA.

7/ Bilan utilisation du simulateur (P Sartre, F Brus, L Labaste)

Bilan très positif, le simulateur a participé à la foire d'Albi et de Toulouse et aux Journées Pédagogiques de Montpellier.

Le simulateur connaît beaucoup de succès et l'achat d'un second simulateur est évoqué.

Au préalable, une communication à tous les clubs sera effectuée pour sonder et proposer la mise à disposition du simulateur actuel, pour soit faire de la communication, soit pour faire de la formation.

Une formation des utilisateurs sera nécessaire et P Sartre propose que le membre de son club qui a mis en place les séances de formation forme ces utilisateurs, ce qui est admis par le CD. Action à suivre

La prise en charge des coûts de déplacement pour transporter le matériel (Volume conséquent) est évoqué et accreditée l'idée d'une seconde acquisition.

8/ Evénements à venir

18 juillet: JPO Peyresourde, F Lagarde et D Gazeau utiliseront le simulateur.

Arrivée TAJP Tarbes du 29 au 31 juillet

Mise en place d'un stand CRA avec le simulateur lors de la JPO du 30 juillet, appel aux membres du CD volontaires pour tenir le stand et mettre en oeuvre le simulateur.

Championnats du monde PP Albi du 15 au 27 août

15 au 26 août : animations à l'extérieur du club.

27 août : meeting à la fin du championnat, sans la PAF mais avec 2 rafales.

F Brus évoque la réalisation d'une coupe CRA. La question sera traitée ultérieurement.

Rassemblement des clubs 2022

Des membres du CD suggèrent de revenir à la pratique ancienne de rassemblement des clubs sur un aérodrome, que la pandémie n'avait plus permis depuis 2 ans.

C Calonne se renseignera sur la possibilité de restauration type foodtruck

Magret/Foie gras/Frites sur le terrain de Cahors le 10 septembre avec report au 24 en fonction de la météo.

9/ Aérobiodiversité

3 clubs suivis:

- Peyresourde
- Castelnau-Magnoac 7 mai
- Castres

Perpignan et Candillargues en étude.

Budget voté en prévisionnel de 2000€ pour 650€ d'aide demandés.

Evocation de distribuer des aides généralisées pour le domaine biodiversité (tonte pelouse, rongeurs, connaissance des espèces...).

10/ Bilan ETR

Rallye de précision

Peu de candidats d'où annulation du rallye de Bédarieux prévu le 04 juin.

Le rallye d'Auch prévu au premier semestre a été reporté à septembre pour le même motif.

Le club de Bédarieux est volontaire pour un report à l'automne.

Une réflexion sur les possibilités d'augmenter le nombre de participants doit être menée, en particulier sur les phases d'information préalables.

Une réunion sera programmée par le CRA très rapidement afin de trouver une solution, peut être en dissociant la partie recherche de participants de la partie technique.

11/ Questions diverses.

D Gazeau indique que M. JE VILLALTA, CPS ENAC, est intégré à la commission Sécurité du CRA sur des évolutions futures.

F Lagarde précise qu'il n'y a pas obligation d'être membre du CD du CRA pour intégrer une commission et qu'il est le bienvenu s'il veut travailler avec le CRA.

Au niveau du CRA, D Gazeau met en place une équipe sur ce sujet de la sécurité

F Lagarde annonce que l'Association de Développement de l'Aérodrome de Nîmes Courbessac (ADANC) souhaite être ré-affilié à la FFA après sa désaffiliation en 2019.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA

: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social :

34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538

Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE

BIC : SOGEFRPP

X Bertaud, mandaté sur le sujet par le Président, a précisé à la présidente l'obligation du BD de l'association d'être licencié à la FFA, point qui avait motivé le départ de la FFA.

Le CRA a reçu le dossier de demande d'affiliation de la FFA qui lui demande de statuer.

Le climat sur l'aérodrome et les évolutions envisagées par Nîmes Métropole appellent les parties concernées à être vigilantes.

Cette ré-affiliation a pour objectif d'être soutenu par la FFA pour la défense du terrain. Le CD du CRA émet un avis favorable à l'unanimité.

POUR : 9 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

F Lagarde indique qu'il envisage qu'une impression flyer FFA destiné aux passagers des VDD soit réalisée en vue d'une distribution aux clubs pratiquant les VDD..

F Lagarde indique que l'aéroclub d'Alès a réclamé les subventions BIA 2020 à la FFA par lettre recommandée, et que le décompte des heures BIA n'était pas tout à fait exact (Constatation du trésorier du CRA).

Un candidat FI liste 1 en cours de formation est lâché par le club, il précise qu'il leur a donné 3000€. Le service juridique de la FFA travaille dessus.

X Bertaud souhaite que les CR des AG soient plus courts.

Il souhaite que les CR des réunions du Comité Directeur soient validés en début du CD suivant.

Accord du CD.

X Bertaud alerte à nouveau le CD sur le désengagement de la DSAC sur le site de Montpellier et demande à ce que cet état de fait remonte via la FFA.

X Bertaud et P Sartre évoquent la situation de l'organisme de contrôle de Montpellier qui ne va pas en s'améliorant malgré les assurances données par la DSNM sur les durées de service et la formation des contrôleurs.

F Lagarde leur demande, comme il l'a déjà indiqué au président de l'ACHMO, de tracer tous les dysfonctionnements au travers du REX FFA.

F Lagarde indique que les examens en ligne ne seront pas réalisables avant décembre car la réorganisation technique d'OCEANE n'est pas prête.

ENAC Ranguel, ENAC Montpellier sont pressentis pour être centres d'examens, les Ailes Ruthénoises et l'ACTMP seraient aussi candidats et un centre se partageant sur deux ou trois sites au nord de Toulouse est à l'étude.

Le cahier des charges est en cours de finalisation avant diffusion vers les candidats potentiels centre d'examen.

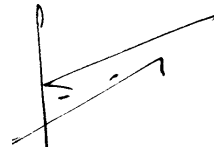
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.

Le Secrétaire,



Lionel LABASTE

Le Président,



François LAGARDE